



**Assemblée générale extraordinaire
Tenue le 17 décembre 2014
Par vidéo-conférence**

**Procès-verbal
(non adopté)**

Mot de bienvenue :

Paul Bureau remercie chacun et chacune de sa présence en vue de la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire des membres du RQDS. Il indique que le conseil d'administration du RQDS a déjà pris des mesures pour s'adapter au nouveau contexte et plus particulièrement à l'abolition prochaine des Conférences régionale des élu(e)s. Entre autres, il a été décidé que pour faciliter la suite des travaux du RQDS, il était préférable que la présidence ne soit pas occupée par un membre provenant d'une Conférence régionale des élu(e)s. Paul Bureau s'est donc retiré de la présidence, tout en demeurant au conseil d'administration en tant qu'administrateur. Les précisions sur les nominations au CA feront l'objet d'un point à l'ordre du jour de la présente Assemblée.

Paul Bureau remercie de leur confiance et de leur implication la coordonnatrice et les membres du conseil d'administration, avec qui il a eu le plaisir de travailler depuis près de 2 ans. Il souhaite avoir le plaisir, le plus tôt en possible en 2015, de rencontrer les membres du RQDS. Paul Bureau laisse la présidence de l'Assemblée à France Fradette, qui a accepté de prendre le relais à la présidence du RQDS.

France Fradette remercie Paul Bureau, le président sortant, pour avoir assumé la présidence du RQDS au cours des 2 dernières années. Elle souligne qu'il a été un président dévoué, rigoureux et convaincu et qu'il a très bien représenté le RQDS en différents lieux. Il peut être fier du travail accompli.

Pour sa part, c'est un retour au poste de la présidence pour lequel elle ne s'attendait pas. Le contexte est exceptionnel et a fait en sorte de provoquer des décisions comme celle-là. France Fradette assure qu'elle fera son possible, avec tous les membres du conseil d'administration, pour travailler avec détermination afin que le développement social ait encore sa place.

Elle informe les participants qu'à la suite de l'Assemblée générale extraordinaire, les participant(e)s qui le désirent pourront demeurer en ligne jusqu'à midi pour échanger sur la situation actuelle.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La présidente du RQDS, France Fradette, ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 10h13. Elle demande aux membres présents de se nommer à tour de rôle.

1. *Manon Boily, Conférence régionale des élu(e)s Saguenay-Lac-Saint-Jean*
2. *Jude Brousseau, Conférence régionale des élu(e)s de la Côte-Nord*
3. *Paul Bureau, Conférence régionale des élu(e)s de Chaudière-Appalaches*
4. *Nathalie Chiasson, Conférence régionale des élu(e)s de la Vallée-du-Haut-St-Laurent (par intermittence)*
5. *Mylene Du Bois, Conseil régional de développement social des Laurentides*
6. *Laura-Kim Dumesnil, Consortium en développement social de la Mauricie*
7. *Chantal Lalonde, Table des partenaires du développement social de Lanaudière*
8. *Julie Provencher, Conférence régionale des élu(e)s Centre-du-Québec*
9. *Patrice Routhier, Conférence régionale des élu(e)s de la Capitale-Nationale*
10. *Dominique Simard, Réseau jamésien de développement social*
11. *Pascale Vincelette, Conférence régionale des élu(e)s de la Montérégie-Est*

Christiane Lussier, coordonnatrice, et Lisa Gauthier, chargée de projets, sont également présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Fradette fait la lecture du projet d'ordre du jour. Elle spécifie ensuite que lors d'une Assemblée générale extraordinaire, on ne peut pas déroger au projet d'ordre du jour.

3. VÉRIFICATION DE L'ACCORD DES MEMBRES À LA DÉROGATION AU POINT 3.5 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Une vérification de l'accord au fait de déroger, compte tenu de l'urgence de la situation, au délai de 30 jours demandé au point 3.5 des Règlements généraux a été faite auprès des représentant(e)s des démarches régionales de développement social. Christiane Lussier a reçu 12 réponses positives. Aucun désaccord n'a été transmis. France Fradette demande aux 2 représentant(e)s qui n'avaient pas transmis leur réponse s'ils approuvent la dérogation. Ils sont en accord avec la dérogation.

4. INFORMATIONS AUX MEMBRES

4.1 Mise en contexte

France Fradette explique le contexte qui nécessite la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire. En premier lieu, l'abolition des Conférences régionales des élu(e)s vient fragiliser les démarches de régionales de développement

social. Ensuite, il s'avère important de laisser un héritage des 15 années de travail effectué en développement social. Finalement, le RQDS se retrouvera pratiquement sans membre le 31 mars prochain. Ces trois raisons ont conduit le conseil d'administration à proposer des modifications aux règlements généraux afin d'assurer la continuité des actions du RQDS et de son fonctionnement.

4.2 Nomination des officiers au conseil d'administration

Le 15 décembre dernier, le conseil d'administration a tenu une première séance régulière et a procédé aux nominations suivantes :

Présidente	France Fradette, représentante du Centre-du-Québec à titre de citoyenne engagée
Vice-président	Dominique Morin, représentant de l'Estrie
Trésorière	Mylène Dubois, représentante des Laurentides
Secrétaire	Laura Kim Dumesnil, représentante de la Mauricie

Paul Bureau précise que France Fradette avait été nommée au poste coopté par les membres élus au conseil d'administration. Il a été vérifié que le membre coopté puisse occuper un poste d'officier.

4.3 Budget du RQDS

Christiane Lussier annonce que le RQDS a reçu en novembre une confirmation officielle de la part du ministre François Blais du renouvellement de son financement pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 31 mars 2016.

5. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

5.1 Présentation de la proposition du conseil d'administration

France Fradette explique que les Règlements généraux du RQDS ont été modifiés sur deux aspects majeurs. Tout d'abord, sur le type de membership du RQDS qui jusqu'à maintenant n'incluait que des démarches régionales en développement social et ensuite sur l'ajout de démarches que l'on retrouve dans des MRC, de démarches qui pourraient être constituées par plusieurs MRC d'une région administrative, et de démarches régionales. Deux coquilles ont été aussi corrigées par la même occasion. Paul Bureau ajoute que les principaux partenaires nationaux ont été informés des modifications à apporter.

France Fradette propose de regarder les modifications section par section, afin de les discuter. Par la suite, elle fera la vérification de l'acceptation ou pas et si cela est nécessaire, on procédera à un vote.

SECTION 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Des modifications sont proposées au point 1.5 c), à l'effet d'élargir le membership du RQDS à des démarches de territoires de MRC ou regroupant quelques MRC.

Chantal Lalonde comprend les objectifs visés par l'orientation prise mais craint qu'on ouvre la porte à des démarches territoriales qui ne voudraient pas s'arrimer au niveau régional. Patrice Routhier trouve qu'un flou existe dans les Règlements généraux quant à la définition d'une démarche de développement social. Le RQDS gagnerait à y inclure une définition claire de ce qu'on entend par démarche de développement social et des critères pour y adhérer. Chantal Lalonde appuie cette proposition. Des définitions permettraient d'éviter d'avoir un membership inégal. Les démarches au niveau des MRC devraient être pour assurer une cohésion entre les territoires de MRC.

SECTION 2 : LES MEMBRES

Les modifications proposées au point 2.1 éliminent les références à la notion de région.

Pascale Vincelette précise qu'en Montérégie, les 3 territoires seront maintenus avec 3 Tables de préfets.

SECTION 3 : ASSEMBLÉE DES MEMBRES

Les références à la notion de région sont rayées des points 3.1, 3.2 et 3.4. Une correction est aussi apportée au 2^e paragraphe du point 3.5, remplaçant « les co-présidents » par « le président ou la présidente ».

SECTION 4 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les références aux régions sont supprimées au point 4.2.

SECTION 5 : LES OFFICIERS

Pas de modification proposée.

SECTION 6 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

On ajoute la possibilité d'utiliser la signature de la coordonnatrice sur les effets bancaires au 1^{er} paragraphe du point 6.4.

5.2 Échanges et décision

France Fradette demande une proposition à Chantal Lalonde. Cette dernière propose le soutien de l'action en développement social à l'échelle régionale et sur des territoires de MRC. Des questionnements sont apportés quant à savoir si on doit quantifier ou non le nombre minimal de MRC dans la proposition. Il est convenu de conserver une certaine souplesse dans le libellé de façon à demeurer le plus inclusif possible.

Par contre, les membres s'entendent pour ajouter dans les Règlements généraux le souhait que les démarches en développement social de territoires de MRC tendent vers une démarche régionale. Le RQDS aura en ce sens un rôle d'éducation à jouer auprès des MRC.

France Fradette résume l'ensemble des commentaires des représentant(e)s par l'ajout :

- d'une section de définitions dans les Règlements généraux
- d'un libellé qui fait état de l'esprit d'une inter-dépendance entre les territoires de MRC.

Jude Brousseau suggère que les membres du conseil d'administration se penchent sur une proposition de modifications à la lumière des commentaires émis durant l'Assemblée et la soumette ensuite aux représentant(e)s pour validation. Il propose également que la teneur des échanges soit transmise aux autres réseaux nationaux. France Fradette confirme qu'un retour sera fait au début de 2015 aux membres du RQDS.

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

France Fradette donne finalement 2 informations sur des actions du RQDS.

Le conseil d'administration du RQDS a décidé d'offrir aux démarches régionales de développement social une possibilité de laisser des traces, un héritage des travaux des 15 dernières années. Les membres du RQDS recevront par courriel en janvier une demande de collaborer à un recensement des outils développés au fil des ans. Le RQDS par la suite verra à rendre disponible ceux-ci sur une page web, possiblement une carte interactive. La collaboration de chacun(e) est vraiment importante car les délais sont courts.

Par ailleurs, le RQDS a mis en place sur son site Internet l'accès à un groupe privé d'échanges. Les membres sont invités à l'utiliser pour partager les informations.

Au nom des membres du conseil d'administration, France Fradette adresse ses plus sincères remerciements aux représentant(e)s d'avoir accepté de participer à cette Assemblée générale extraordinaire. Elle souhaite à chacun(e) courage et détermination et ses meilleurs vœux pour la période des Fêtes.

France Fradette clôt l'Assemblée générale extraordinaire à 11h05.

France Fradette
Présidente du conseil d'administration du RQDS

Laura-Kim Dumesnil
Secrétaire du conseil d'administration du RQDS

Document provisoire rédigé le 17 décembre 2014